

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26083933*****Déposé / Reçu le****24 JUIN 2026****au greffe du tribunal de l'entreprise
transcription au Greffe des**N° d'entreprise : **1018 214 740****Nom**(en entier) : **TreeTop Asset Management S.A.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Entité étrangère**Adresse complète du siège : **Rue Eugène Ruppert 12 - 2453 Luxembourg - Luxembourg
(Grand-Duché)****Succursale belge: Rue des Francs 79 bte 7 - 1040 Etterbeek****Objet de l'acte : Démission**

Résolutions écrites unanimes des administrateurs du 15 juin 2026

Les administrateurs de la Société prennent acte que Monsieur Olivier Debroux a cessé de faire partie de l'équipe dirigeante de la succursale de Belgique de la Société, inscrite à la BCE sous le n° 1018.214.740 (ci-après la "succursale"). Il ne dispose donc plus des pouvoirs de représentation en qualité de dirigeant/représentant légal de cette succursale au sens de l'article 1:7 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 d'exécution du Code des sociétés et des associations, sans préjudice au maintien de délégations de pouvoir spéciales en cours décidées par le conseil d'administration.

En conséquence, les administrateurs confirment que (i) la succursale est valablement représentée dans les actes et en justice par les deux dirigeants et représentants agissant conjointement (MM. Louis Berghmans et Julien Palissot), (ii) chacun de ces représentants, agissant seul, peut également représenter la succursale dans les limites de la gestion journalière de la succursale, et (iii) la succursale est également valablement représentée par deux administrateurs de la société, agissant conjointement, ou, dans les limites de la gestion journalière, par toute personne à laquelle ces pouvoirs de représentation de la société dans les limites de la gestion journalière ont été ou seront délégués par le conseil d'administration de la Société.

J. Jordens SRL / Marion de Crombrugghe sont mandatés aux fins de procéder à toute démarche liée aux présentes décisions, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/07/2026 - Annexes du Moniteur belge